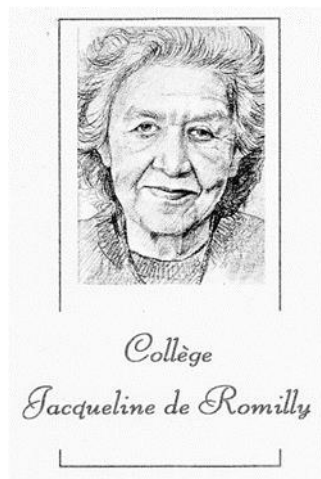




Collège Jacqueline de Romilly
44 rue des grouettes
77700 MAGNY LE HONGRE

Tel : 01 64 17 12 30
Fax : 01 64 17 12 39
Mail : ce.0772713f@ac-creteil.fr

Magny le hongre, le 8 janvier 2019

INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES DE CM2

Le Collège Jacqueline de Romilly de Magny-le-hongre offre une opportunité de cursus international en Anglais dès la classe de 6^{ème} à la rentrée prochaine.

Cette section s'adresse à des élèves bilingues, appartenant à des familles anglophones, mais aussi à des élèves ayant eu l'opportunité de séjourner dans un pays anglophone ainsi qu'à des élèves présentant d'excellentes aptitudes en anglais.

Les candidats pour la section internationale doivent en outre être très motivés pour approfondir leur niveau de langue et de culture américaine. En effet, en plus des cours de langue des heures sont dispensées en anglais, en littérature étrangère et en histoire et géographie. Cet enseignement représente 5 heures hebdomadaires supplémentaires.

Les élèves ont la possibilité en fin de 3^{ème} de présenter le DNB *Option Internationale* et de poursuivre éventuellement en lycée.

Les parents des élèves de CM2 intéressés par une entrée en 6^{ème} internationale américaine, doivent adresser à Mme la Principale du collège Jacqueline de Romilly, **au plus tard le 2 février 2019**, les documents suivants :

- Fiche d'inscription, à télécharger sur le site du collège
- Avis motivé du Directeur ou de la Directrice d'école, à télécharger sur le site du collège
- Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour l'année de CM1 ;
- Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour le 1er trimestre de CM2.

Adresse du site du collège : <https://sites.google.com/site/collegederomilly/home>

Les candidats seront convoqués pour passer l'examen d'entrée, dont les dates seront communiquées ultérieurement, **au Collège Jacqueline de Romilly de Magny le hongre.**

Cet examen se compose d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

Le nombre de places étant limité pour l'entrée en 6^{ème} internationale, c'est la commission d'admission départementale qui validera l'affectation définitive des élèves dans la section internationale du collège.

Les résultats seront communiqués aux familles au moment des affectations courant juin 2019.

Aucune session de remplacement ne sera organisée. Les élèves non admis seront affectés dans leur collège de secteur.

Bien cordialement,

Mme Corinne Rosambert, principale du collège Jacqueline de Romilly.